



Rencontres territoriales CRDS 2021/2022

Département : AUBE

Date : 16 Novembre 2021

Synthèse des travaux

Déroulé

Introduction par messieurs Henry LEMOINE, représentant la région Grand Est, Frédéric BABLON, Directeur Académique et Jean-Nicolas BIRCK, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et adjoint au DRAJES Grand Est.

Présentation de la Conférence Régionale du Sport, de ses enjeux et interventions dans les territoires par Pierre HOUIN, Coordinateur de la CRdS Grand Est.

Lancement des groupes de travail autour des thématiques ressorties d'une étude préalable et représentant les priorités vues par les acteurs du territoire telles que :

- **Développement du sport pour toutes et tous**
- **Emploi et encadrement sportif**
- **Accessibilité et aménagement territorial**
- **Attractivité du territoire**

Retour en plénière pour une restitution générale par les animateurs(rices) des échanges pour chaque thème.

Fin de la rencontre lors d'un moment convivial.



Synthèse

- Nom du groupe : **DÉVELOPPEMENT DU SPORT POUR TOUTES ET TOUS**

Développement du sport pour toutes et tous

Pendant ces réflexions, plusieurs facettes du sport pour toutes et tous ont été abordées : Sport scolaire / Sport handicap / Sport santé / Sport en entreprise.

Le sport scolaire constitue une priorité du département à plusieurs égards. Dans un premier temps, la volonté des acteurs présents pointe vers une urgence à remettre ce jeune public au sport. Les problématiques de sédentarité nourries notamment par l'accès aux écrans mais également par la crise sanitaire sont de taille. D'autre part, la réglementation de plus en plus drastique autour de l'organisation du sport scolaire représente un véritable frein à l'enrayement de cette tendance. Les activités douces proposées, relatives à la politique du « zéro risque », ne correspondent pas à la réalité d'une activité physique éducative.

Le département et l'USEP sont très impliqués dans les dispositifs liés aux disciplines fondamentales comme l'aisance aquatique et le savoir rouler à vélo. Toutefois, la question de la mobilité à vélo est soulevée, aujourd'hui concurrencée par d'autres comme la trottinette par exemple.

Le sport handicap possède un fort potentiel de développement sur le territoire. Pour cause, la difficulté de l'information d'accès à une pratique sportive pour les personnes en situation de handicap est réelle, comme le peu de bénéficiaires au dispositif Pass'Sport en témoigne. Cela peut venir d'une désinformation des parents sur les possibilités de pratique et d'une mauvaise information du corps médical sur ces dernières.

Une autre difficulté rencontrée est celle de l'accueil des sportifs avec handicap mental. Cependant, le département de l'Aube applique une politique d'aide au matériel, avec 2 véhicules financés notamment, et d'aides aux projets d'accessibilité afin que les personnes en situation de handicap puissent pratiquer dans les structures.

En termes de **sport santé**, il convient de dire que les clubs sont des piliers de pratique sportive délivrant le lien social que de plus en plus de pratiquants recherchent. Cependant, l'offre de ceux-ci se concentrent sur le sport de compétition au détriment des pratiques loisirs et libres individuelles. Ce fait accentue l'ubérisation des pratiques et met à mal le lien social. Le développement des activités autres que compétitives pourraient permettre d'inverser la tendance et de ramener du monde dans les clubs.

Enfin, dans le domaine du **sport en entreprise**, il existe un dispositif du département pour le favoriser dans le cadre du label « Terres de jeux ».

Les comités d'entreprise jouent un rôle majeur dans le développement des activités physique et sportives en entreprise et ils peuvent pour cela se rapprocher de l'UFOLEP, comme c'est déjà le cas pour le CE de la ville de TROYES.

Emploi et encadrement sportif

Sur ce thème, l'aspect du **bénévolat** est d'abord évoqué.

Les acteurs sont unanimes quant au fait qu'il est très difficile de trouver des bénévoles capables de vouloir/pouvoir prendre des fonctions au sein des associations.

Les responsabilités, l'engagement nécessaire, ou encore les lourdeurs administratives sont autant de facteurs qui ne contribuent pas à faciliter le fonctionnement des associations.

Également, il n'existe à ce jour pas de formations ni de tutorats destinés aux bénévoles souhaitant prendre la succession des dirigeants. Il est difficile de prendre la suite et connaître l'ensemble des aspects du fonctionnement d'une association, notamment après des dirigeants qui ont eu une longue présence au sein de la structure.

Il en arrive le constat dramatique de la disparition d'associations lorsque le Président quitte ses fonctions.

Constats :

- Une carence d'emploi est constatée dans les zones rurales, peu attractives.
- La mutualisation des emplois/groupement d'employeur semble difficile sur le territoire, notamment pour la coordination des utilisateurs, les distances ou encore les responsabilités sur l'emploi.

Les axes d'amélioration à envisager :

- De l'indemnisation des bénévoles pour favoriser leur engagement
- De la prise en compte des attentes de ces derniers
- De la mise en place de formations spécifiques ou encore de l'introduction d'un nouveau mode de gouvernance visant à délester la personne à un poste.

Point positif :

Le département peut compter sur un vivier de jeunes bénévoles volontaires pour intégrer les associations, à conditions de prendre en compte ces réflexions menées et de mettre en place des mesures adéquates.

En ce qui concerne les **salariés** au sein des associations, quelques problématiques sont également soulevées :

- Celle de la formation : au même titre que les bénévoles, il convient d'améliorer la communication ainsi que l'accès à ces dernières qui constituent un levier en termes de compétences dans les associations.

Point important :

La communication doit également être accentuée sur les différents dispositifs existants à l'emploi (apprentissage, emploi, DLA, aides à l'emploi, etc...).



GRAND EST

Rencontres territoriales CRDS 2021/2022

Département : AUBE

Date : 16 Novembre 2021

Synthèse des travaux

Accessibilité et aménagement territorial

La question de l'accessibilité est primordiale pour un territoire comme l'Aube, majoritairement rural. En effet, l'exemple de la commune de Bar-sur Seine qui n'a pas accès à un quelconque équipement à moins de 45 minutes de route ne fait pas figure d'exception.

Dans la continuité de ce constat, le département ne dispose pas des installations nécessaires pour mener à bien les dispositifs comme le Savoir Nager ou encore le Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Pour cause, le manque de bassins de natation ainsi que d'équipements cyclo empêchent l'éducation des enfants à cet égard.

Il peut être pertinent d'envisager la solution des bassins de natation mobiles pour palier au moins en partie à cela, dans les plus petites communes.

Dans les plus grandes, d'autres idées sont expérimentées comme à Romilly, où 3 intercommunalités se sont rassemblées pour la construction/gestion d'une piscine. Ce partage permet la réduction des forts coûts de fonctionnement qui y sont associés.

En termes d'accessibilité pour les publics éloignés du sport notamment dans les quartiers plus difficiles, la ville de Troyes ouvre ses gymnases de quartier le soir sous surveillance. Les difficultés rencontrées sont liées aux assurances.

Enfin, le département procède à la mise en place d'équipements en accès libre et en constate le succès. Cela s'ajoute à l'avantage d'un faible coût de construction et d'entretien mais aussi de risques pour les pratiquants.

Attractivité du territoire

Le département possède des atouts contribuant à le rendre attractif. En effet, avec ses 3 lacs, ses 1200 kilomètres de pistes cyclables et son environnement principalement rural, l'Aube a un potentiel certain.

Ces éléments sont complémentaires au constat d'une prédominance du sport de compétition puisqu'ils valident la possibilité de développer le sport à travers d'autres prismes comme l'attractivité, le tourisme, le sport nature, la prévention ou encore le sport santé et le divertissement.

Alors que beaucoup de Parisiens, Hollandais et autres voyageurs transitent par Troyes pour une courte durée, les caractéristiques décrites ci-dessus doivent permettre de les garder plus longtemps. Il faut néanmoins prendre en compte cet aspect « nomade » des visiteurs pour qui il peut être proposé des activités dans les clubs sans devoir se licencier à l'année. Le département manque de support pour améliorer sa promotion et visibilité. L'idée d'une plateforme pour faire découvrir l'ensemble de l'offre sportive est évoquée. D'autant plus que celle-ci est alléchante : Vélo-voie autour du Lac de la forêt d'orient et au Lac de Dienville avec possibilité d'aller jusqu'au lac du Der, existence de nombreux chemins de randonnée balisés... La nécessité de procéder à un recensement complet semble d'ailleurs pertinent.

Le département est très actif depuis quelques années dans le domaine du sport de haut niveau et dans la perspective de JO de Paris en 2024. Sa politique sportive et sa proximité avec la capitale en font une base arrière idéale, qui peut également compter sur une triple labélisation « Terre de jeux » ; « Centre de Préparation des jeux » ; « Génération 2024 ».